

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE

Mairie de Semblançay  
Place Jacques de Beaune– 37360 SEMBLANÇAY  
Tel : 02 47 29 86 86 – Fax : 02 47 56 55 76  
e-mail : secretariat.sblc@wanadoo.fr – site : www.gatine-choisilles.org

\* \* \*

Marché public de travaux

\* \* \*

Marché passé selon la procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics

***Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)  
Préconisations techniques du Conseil d'orientation  
Énergétique du Patrimoine  
Synthèse***

Maître de l'ouvrage :

**Mairie de Semblançay**

**Objet du Marché :**

**Rénovation de l'école élémentaire**  
**Lot 1- Menuiseries extérieures**  
**Lot 2- Couverture – étanchéité**  
**Lot 3- Isolation extérieure sur maçonnerie**  
**Lot 4 – Isolation extérieure sur ossature bois**  
**Lot 5 - Ventilation**

**Date limite de remise des offres :**

**Mercredi 25 avril 2012 à 12h00.**

## Article 1 Objet du marché

Le présent marché passé selon une procédure adaptée a pour objet la réhabilitation de l'école élémentaire de Semblançay conformément aux préconisations du Conseil d'orientation Energétique du Patrimoine (COEP) visant à une meilleure performance de consommation énergétique du bâtiment.

Ces préconisations devront **IMPERATIVEMENT** être respectées dans le chiffrage remis par l'entreprise candidate.

**L'entreprise s'engage à utiliser des matériaux garantissant le respect de ces préconisations.**

L'entreprise doit **IMPERATIVEMENT** présenter son offre de base correspondant aux préconisations **après visite préalable de l'école.**

Pour la présentation de variante(s), l'entreprise la (les) chiffrera indépendamment de l'offre de base et l'inscrira sur un autre formulaire d'acte d'engagement.

Le métrage et l'estimation quantitative des matériaux, si elle n'est pas indiquée dans le présent CCTP, restent au soin de l'entreprise après visite des lieux avec l'adjoint en charge des bâtiments ou Monsieur le Maire (de préférence le mercredi hors présence d'élèves).

## Article 2 Préconisations techniques issues du Conseil d'Orientation Energétique du Patrimoine (COEP)

**Lot n°1 – Menuiseries extérieures- (PRECONISATION 3 du COEP) :**

Descriptif travaux :

Offre de base :

- Remplacement des menuiseries en bois existantes par des menuiseries en aluminium
- Contraintes spécifiques : Jonction avec isolation pour garantir l'étanchéité à l'air
- Performance attendue :  $U_w \leq 1.5 \text{ W/m}^2.k$
- Quantité : 113 m<sup>2</sup>
- Ouvertures= 41 fenêtres en aluminium et 5 petites ( WC) – 7 portes
- Installation de volets roulants intégrés à la menuiserie avec lames isolantes en aluminium et manœuvre par tringle.

Variantes :

- Proposer une variante de volets roulants avec motorisation et prévoir l'alimentation des volets électriques
- Proposer une variante avec motorisation et centralisation avec chiffrage de l'alimentation des volets électriques

Les menuiseries représentent le 3ème poste déperditif alors que la surface vitrée compte pour moins d'1/3 de la surface verticale. Les menuiseries actuelles en bois avec du simple vitrage sont d'origine. Il est nécessaire de les remplacer par des menuiseries performantes d'aujourd'hui garantissant des déperditions minimales.

Cette préconisation permettra entre autre d'assurer le confort des élèves et des enseignants en limitant le phénomène de paroi froide. Il sera impératif de veiller à la bonne mise en œuvre des travaux et la communication entre les deux entreprises en charge de l'isolation et du remplacement des menuiseries devra être engagée.

Matériaux à mettre en œuvre dans les règles de l'art en respectant le DTU.

## **Lot n°2 – Couverture-étanchéité**

Descriptif des travaux :

- Ardoises : environ 500 m<sup>2</sup> (métrage à prévoir lors de la visite)
- Ouverture de type Vélux : 8 à changer.
- Réfection Terrasse : environ 150 m<sup>2</sup>
- Bac acier= environ 130 m<sup>2</sup>.

Matériaux à mettre en œuvre dans les règles de l'art en respectant le DTU.

## **Lot 3- Isolation extérieure sur maçonnerie – (PRECONISATION 1 du COEP):**

Descriptifs des travaux :

Contraintes spécifiques :

- Isolation extérieure des murs en maçonnerie courante avec finition en bardage clins de fibres de ciment type cédral
- Performance attendue : Isolant  $R \geq 3.5 \text{ m}^2.k/W$
- Quantité : 247 m<sup>2</sup>
- Baguettes de finition en aluminium pour angles sortants et angles rentrants
- Grilles anti-rongeurs

Les murs en maçonnerie courante seront isolés par l'extérieur avec la pose d'un bardage antichoc pour les zones accessibles aux enfants. L'ensemble isolant + bardage doit respecter le critère d'isolation minimale fixé par la Région.

Matériaux à mettre en œuvre dans les règles de l'art en respectant le DTU.

## **Lot n°4 – Isolation extérieure sur ossature bois – (PRECONISATION 2 du COEP) :**

Descriptif travaux

- Amélioration de l'isolation des parois verticales en bois
- Reprise de l'isolation des murs en structure bois

Contraintes spécifiques :

Offre de base :

- Dépose du panneau bois et de l'isolant puis mise en place de l'étanchéité à l'air indispensable, de laine de bois, d'un pare-pluie et d'un bardage clins de fibres de ciment type cédral
- Pas de performance d'isolation attendue
- Quantité :139 m<sup>2</sup>
- Grilles anti-rongeurs si nécessaire
- Baguettes de finition en aluminium pour angles sortants et angles rentrants

Variantes :

- Proposer une variante avec les caractéristiques de l'offre de base + la performance attendue : Isolant R  $\geq$  3.5 m<sup>2</sup>.k/W
- Proposer une variante avec les caractéristiques de l'offre de base + bardage Red Cedar en remplacement du bardage clins de fibre de ciment type cédral

Les murs en structure bois seront isolés par l'extérieur. Il sera nécessaire de déposer le schingle ainsi que le panneau en bois et l'isolant existant. Etant donné la structure bois, il est impératif de mettre en place une membrane d'étanchéité à l'air.

Si cette étanchéité n'est pas garantie sur la structure bois, l'isolation s'avèrera inutile. La bonne mise en œuvre de ces travaux est impérative.

Matériaux à mettre en œuvre dans les règles de l'art en respectant le DTU.

## **Lot n°5 – Ventilation**

Descriptif des travaux :

Offre de base :

- Installation d'une VMC simple flux avec mise en place d'entrées d'air (dans les menuiseries) dans les salles de classes et de bouches d'extraction dans les sanitaires et la salle polyvalente.
- Les entrées d'air et des bouches d'extraction seront hygro-réglables. La VMC sera dimensionnée selon les normes en vigueur pour ce type d'établissement.
- Mise en place d'une horloge de programmation hebdomadaire
- Prévoir l'alimentation électrique de la VMC.

Matériaux à mettre en œuvre dans les règles de l'art en respectant le DTU.

*Signature de l'entreprise*